

APPEL À PROPOSITIONS - CRÉATION DE POINTS D'INTÉRÊT SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES LAURENTIDES

NOTRE TERRITOIRE
VOTRE AVENIR

MRC DES
LAURENTIDES

Québec 

Mont-Blanc

11 février 2025

La MRC des Laurentides cherche à créer des points d'intérêt innovants et marquants racontant le territoire sur différents sites de la MRC des Laurentides.

Cet appel à propositions est rendu possible grâce aux volets 1 – Soutien au rayonnement des régions et 3 – Projets « Signature innovation » des MRC du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

1- SE LANCER EN AFFAIRES DANS LA MRC DES LAURENTIDES

La MRC des Laurentides, située au nord de Montréal, fait partie de la grande région des Laurentides, la troisième région touristique la plus populaire au Québec et une destination reconnue à l'international. Ce vaste territoire de 2 500 km², caractérisé par ses grands espaces, ses paysages exceptionnels et son riche patrimoine culturel, est un véritable berceau de la villégiature au Québec.

La partie sud du territoire se trouve à environ 80 km de la grande région de Montréal, tandis que la partie ouest est à 60 km de la rivière des Outaouais et de la frontière ontarienne.

La MRC regroupe 20 municipalités, dont deux principaux centres urbains situés le long de l'axe routier de la route 117 et de l'autoroute 15 : les villes de Mont-Tremblant et Sainte-Agathe-des-Monts. Sa population totale s'élève à 54 000 résidents permanents. De plus, la MRC estime sa population de villégiature à plus de 40 000 personnes, soit des résidents non permanents. Chaque année, plus de 3 millions de touristes visitent la région.

2- UNE RÉGION EN PLEINE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Prisée pour sa qualité de vie, la grande région des Laurentides affichait, en 2020-2021, le taux d'accroissement annuel de population le plus élevé du Québec, soit 23,9 %. Ce n'est pas un hasard : lorsqu'on pense aux Laurentides, on imagine bien-être, sérénité et vastes espaces naturels propices aux activités de plein air.

La nature est au cœur du développement économique et social de la MRC des Laurentides, notamment grâce au récréotourisme, à la villégiature et à ses nombreux parcs. C'est dans cette optique qu'elle souhaite faire bénéficier la population de son parc d'affaires nature. Elle s'est ainsi donnée pour mission de sensibiliser et d'éduquer la population à la richesse du patrimoine naturel des Laurentides, tout en encourageant la pratique d'activités de plein air chez les jeunes et les familles de la région.

3- RAISON D'ÊTRE DE L'APPEL À PROPOSITIONS

La MRC des Laurentides souhaite mettre en valeur divers points d'intérêt sur son territoire afin de faire découvrir des aspects méconnus de son histoire. Ces points d'intérêt aborderont une variété de thèmes, tels que la nature et la faune, les légendes locales, les récits personnels et les faits historiques. Le projet accordera une place importante aux savoirs, légendes et histoires autochtones propres à ce territoire, enrichissant ainsi la compréhension de son patrimoine culturel et naturel.

3.1. Objectifs du projet

- **Valoriser le patrimoine autochtone** : Mettre en lumière les savoirs, les récits et les traditions des communautés autochtones présentes sur le territoire.
- **Favoriser l'éducation et la sensibilisation** : Informer le public sur l'importance de préserver l'histoire, la culture, la nature et la faune locales.
- **Encourager le tourisme durable** : Promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et de la culture locale auprès des visiteurs.
- **Renforcer le sentiment d'appartenance** : Impliquer les résidents dans le projet pour les aider à mieux connaître et apprécier leur région.
- **Créer des partenariats locaux** : Collaborer avec des artistes, des historiens, des guides locaux et des communautés autochtones pour enrichir le contenu et favoriser les retombées économiques locales.
- **Stimuler l'économie locale** : Attirer un plus grand nombre de visiteurs et les inciter à découvrir les commerces, restaurants, attraits et services de la région.
- **Offrir une expérience interactive** : Intégrer des technologies comme des applications mobiles, des codes QR ou des installations interactives pour rendre l'expérience engageante.
- **Offrir des activités créatives et inusitées** : Proposer des expériences originales qui sortent de l'ordinaire, telles que des ateliers artistiques en pleine nature, des parcours immersifs ou des défis ludiques pour stimuler la créativité des participants.
- **Offrir des activités qui s'implantent dans le respect de leur environnement** : Concevoir des projets en harmonie visuelle avec le site naturel en privilégiant des matériaux comme le bois et la pierre, en évitant le plastique et en intégrant des éléments qui s'intègrent naturellement au paysage.

3.2. Description des besoins

La MRC des Laurentides souhaite développer des points d'intérêt répartis sur différents lieux emblématiques et abordant des thèmes soigneusement sélectionnés. Les thèmes et les textes sont élaborés par une firme externe déjà mandatée par la MRC.

Le mont Tremblant (emplacement exact à confirmer)

Le projet vise à présenter les diverses significations et représentations de la montagne tremblante. La légende l'entourant est profondément ancrée dans le folklore de la région des Laurentides. Selon la tradition, cette légende aurait des origines autochtones et aurait été transmise par Michel Sheship. Cependant, de nos jours, les récits et interprétations de la montagne varient selon les individus et les communautés. Cette multiplicité de perspectives enrichit la compréhension de ce lieu emblématique.

Le mont Kaaikop (accueil du sentier)

La Coalition de conservation du mont Kaaikop, fondée en 2013, a pour mission de protéger cette montagne contre les coupes forestières. Le site est d'une grande importance écologique, notamment en raison de la présence d'arbres très anciens. Ce point d'intérêt mettra en lumière les actions de la coalition, la vision qui guide sa mission et l'importance de préserver des sites comme celui-ci.

La préservation de la nature, cœur de cette initiative, reflète également une tradition autochtone profondément enracinée dans leur mode de vie. Qu'il s'agisse de communautés nomades ou semi-nomades, la protection des écosystèmes a toujours occupé une place centrale dans ces cultures.

Centre d'interprétation d'Amherst

Ce site mettra en valeur l'histoire fascinante de la découverte d'un artefact par l'actuel maire de la municipalité, découverte qui a conduit à la création du centre d'interprétation. L'exposition permettra de retracer les événements marquants liés à cette trouvaille et de souligner son importance pour la compréhension de l'histoire locale.

Labelle – Chutes-aux-Iroquois (emplacement exact à confirmer)

La ville de Labelle portait autrefois le nom de Chutes-aux-Iroquois. Bien que l'histoire derrière cette dénomination se soit effacée avec le temps, la chute demeure un rappel tangible de la présence passée des communautés iroquoises. Ce point d'intérêt cherchera à honorer cette histoire en mettant en lumière la Nation Haudenosaunee et, plus particulièrement, la communauté Kanien'kehà:ka.

Sainte-Agathe-des-Monts – Lac des Sables (Place Lagny)

L'histoire récente de Sainte-Agathe-des-Monts débute au milieu du XIX^e siècle, avec l'installation des trois premiers colons français sur les rives du lac à la Truite. Cependant, le passé de ce territoire remonte bien plus loin. Les abords du lac des Sables constituaient autrefois un territoire de chasse et de pêche fréquenté par la communauté Weskarini. Ce point d'intérêt mettra en lumière l'histoire des Weskarinis, leur lien profond avec ce territoire ainsi que les raisons ayant conduit à leur disparition en tant qu'entité distincte. Aujourd'hui, la majorité de leurs descendants ont rejoint la communauté Anishinabeg de Kitigan Zibi.

3.2.1. Installations

L'implantation de chaque point d'intérêt sera adaptée à son environnement unique, tout en visant une autonomie complète en toutes saisons sur son site. L'objectif principal est de minimiser l'impact environnemental de chaque installation tout en garantissant leur accessibilité et leur fonctionnalité.

Dans certains cas, des solutions d'énergie renouvelable, comme l'utilisation de panneaux solaires, seront privilégiées pour répondre aux besoins énergétiques des installations. Ces systèmes pourraient alimenter des dispositifs d'éclairage, des écrans interactifs ou d'autres éléments technologiques qui enrichiront l'expérience des visiteurs.

En plus des panneaux solaires, d'autres stratégies d'autosuffisance pourraient être mises en place, notamment :

- **Systèmes d'éclairage LED** : Consommation énergétique minimale pour une durée de vie accrue.
- **Batteries de stockage d'énergie** : Pour garantir une alimentation continue même en l'absence de soleil.
- **Signalisation non technologique** : Intégration de panneaux informatifs imprimés ou sculptés pour transmettre des informations.
- **Matériaux écologiques et durables** : Utilisation de ressources locales pour construire les infrastructures afin de réduire l'empreinte carbone et d'intégrer harmonieusement les installations dans leur environnement naturel.

En intégrant ces solutions, chaque point d'intérêt sera conçu pour être durable, respectueux de l'environnement et en cohérence avec les valeurs de préservation et d'harmonie naturelle portées par le projet. Ces aménagements permettront également de promouvoir une sensibilisation accrue des visiteurs à l'importance du développement durable et de l'autonomie énergétique.

3.2.2. Activités et expériences immersives

Nous souhaitons que les déplacements vers les différents points d'intérêt en valent réellement la peine pour les visiteurs. Chaque point devra ainsi offrir une activité élaborée, innovante ou inusitée, capable de captiver les touristes et de leur offrir une expérience mémorable.

Il est important de noter que le point situé au centre d'interprétation d'Amherst se distinguera des autres. En raison de son contexte spécifique, il ne nécessitera pas une activité aussi élaborée. Une présentation simple sous forme d'affiche ou de panneau informatif suffira pour introduire le projet et son importance dans la région.

3.3. Échéancier

Nous souhaitons inaugurer les installations au plus tard à la mi-juin 2025. Il s'agit donc de projets à création rapide. Vous aurez donc les mois de mars, avril et mai pour produire le tout, pour une installation début juin.

3.4. Budget alloué

Le budget global (conception, fabrication et installation) pour l'ensemble des cinq points d'intérêt est de 75 000 \$, soit environ 15 000 \$ par points d'intérêt. Vos propositions devraient donc s'inscrire dans ce budget. Le budget peut varier selon le point d'intérêt.

50 % des fonds pourront être versés à la signature du contrat afin d'entamer le projet.

Tout projet ayant le potentiel de répondre aux critères ci-haut mentionnés sera analysé.

4- PROFIL DU PROMOTEUR

Nous souhaitons vous connaître! Parlez-nous de vous et de vos partenaires d'affaires.

Le promoteur devra fournir les informations suivantes :

- Le CV de l'entreprise: parlez-nous de vous et de vos réalisations d'affaires présentes et antérieures;
- Présentation de l'équipe ainsi que le curriculum de chacun des membres de l'équipe;
- Description de la capacité d'investissement du promoteur;
- Qu'est-ce qui vous motive à réaliser ce projet dans la MRC des Laurentides?

5- DESCRIPTION DU PROJET

Nous sommes impatients de prendre connaissance de votre projet! Entre autres :

1. Décrivez en quoi consiste votre projet;
 - a. **Thème** : Vous pouvez nous présenter un projet qui englobe tous nos thèmes ou bien que quelques-uns. Présentez-nous vos idées pour chaque thème sélectionné!
 - b. **Durabilité et respect de l'environnement** : Présentez-nous les composantes durables de votre projet; matériaux écoresponsables, gestion des déchets et recyclage, stations de compostage pour les déchets organiques.
 - c. **Accessibilité universelle** : assurer l'accès aux installations pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite et les familles avec jeunes enfants.
2. S'assurer que le projet est indépendant en terme d'énergie en plus d'être quatre saisons;
3. Démontrez votre connaissance du secteur d'activité de votre projet;
4. Montage financier:
 - a. Décrire le coût estimé du projet, ventilé par thème;
 - b. Fournir un budget prévisionnel ainsi que le coût de maintenance annuel des installations.

6- CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le comité d'évaluation composé de membres du comité Signature innovation assisté d'un conseiller en développement économique, évaluera les projets selon les critères suivants:

1. L'originalité du projet dans le contexte de la mise en valeur et le développement touristique de la MRC des Laurentides;
2. Proposition d'installations par thème, et les coûts reliés pour chacun;
3. Portfolio de l'entreprise et CV des membres de l'équipe;
4. Respect des valeurs du développement durable;
5. Réalisme de la réalisation du projet à l'intérieur de 3-4 mois et le détail de son échéancier;
6. Diversité et accessibilité aux familles (ex: offre diversifiée accessible pour tous);
7. Plan de gestion de la sécurité, détaillant les mesures prévues pour garantir le confort et la sécurité des visiteurs;

8. Engagement communautaire et partenariats locaux : proposition de partenariats locaux pour enrichir l'expérience des visiteurs et soutenir l'économie locale (un plus pour votre projet!);
9. Montage financier (autonomie, financement confirmé, etc.);
10. Retombées économiques et créations d'emplois.

*Le comité d'évaluation se réserve le droit de sélectionner un ou plusieurs projets ou de rejeter les projets.

7- SÉLECTION DE LA PROPOSITION

Un comité de sélection a été constitué afin de faire la sélection des projets. Le comité se réunira rapidement suivant le dépôt des demandes afin de finaliser les choix.

8- DÉPÔT DU DOSSIER

Le promoteur devra s'assurer que son dossier (format PDF) traite tous les éléments des sections 4-5 et 6 du présent document.

Le dossier doit aussi inclure le [Formulaire de dépôt de projets complété et signé](#) (format PDF).

Le dossier complet doit être transmis électroniquement et en un seul envoi à Audry Sanschagrín, chargée de projets
Signature territoriale : asanschagrín@mrclaurentides.qc.ca

9- DATES À RETENIR

Lancement de l'appel à propositions :

Mardi 11 février 2025

Clôture de l'appel à propositions :

Au plus tard le jeudi 6 mars 2025 à 15 h 00

Réunion du comité d'évaluation :

Mardi le 11 mars 2025 à 15 h 00